



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



La Directrice

Dossier suivi par : Cécile ALEXANDRE

Tél. : 02 41 87 33 36

Mél : c.alexandre@inao.gouv.fr

V/Réf :

N/Réf. : CC 86/SAIX/avis 9/10/2017

**Objet : Projet de révision de la Carte
Commune de Saix**

La Directrice de l'INAO
à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
1 rue Clotaire 1er
86120 SAIX

Angers, le 9 octobre 2017

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 7 septembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour avis, le dossier technique de demande de carte communale dans le cadre de la procédure de révision de celle-ci sur votre commune.

La commune de Saix est incluse dans l'aire délimitée des Appellations d'Origine Protégées viticoles "Coteaux de Saumur", "Saumur", "Anjou", "Crémant de Loire", "Cabernet d'Anjou", "Rosé d'Anjou", "Rosé de Loire", ainsi que l'aire géographique de l'AOP "Beurre des Charentes".

Elle fait également partie des aires géographiques des IGP "Agneau du Poitou-Charentes", "Bœuf du Maine", "Jambon de Bayonne", "Melon du Haut-Poitou", "Porc du sud-ouest", "Rillettes de Tours" et "Val de Loire".

Cependant, je vous informe que l'INAO émet un avis favorable sur ce projet.

Ces précisions apportées, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Pour la Directrice
Et par délégation,
Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr